



Calendrier prévisionnel



Modification simplifiée (MS) - Calendrier prévisionnel

Décembre 2025

- Réalisation de l'Evaluation environnementale

Février 2026

- **Délibération PETR tirant le bilan de la concertation** (« arrêt » du dossier)

Mars 2026- mai 2026

- Consultation PPA (3 mois)

Juin 2026

- Mise à disposition du public

Juillet 2026

- Prise en compte des remarques des PPA et du public, modification éventuelle du dossier

Septembre 2026

Adoption de la modification simplifiée